



Tunisie

“Le courage d’informer”

Février 2009
Bureau Maghreb et Moyen-Orient
Reporters sans frontières
47, rue Vivienne - 75002 Paris
Tél : (33) 1 44 83 84 78 - Fax : (33) 1 45 23 11 51
E-mail : moyen-orient@rsf.org
Web : www.rsf.org

Deux presses coexistent en Tunisie. La plus docile bénéficie d'importantes subventions étatiques et de revenus publicitaires conséquents, d'origine publique comme privée. L'autre se bat depuis de nombreuses années pour faire entendre une voix différente. Est-il utile de préciser que cette dernière survit dans des conditions économiques difficiles, en l'absence notamment des avantages accordés à la première ?

Les médias tunisiens indépendants du pouvoir ne sont pas libres de mener leur activité d'information. Leur diffusion restreinte ne leur permet pas d'avoir accès à une audience importante. La chaîne de télévision privée *Al-Hiwar Ettounsi* diffuse seulement quelques heures par jour de programmes sur satellite. Son directeur, Tahar Ben Hassine, n'a jamais obtenu de licence pour une diffusion hertzienne. Les journaux appartenant à des partis légaux d'opposition, à l'instar des hebdomadaires *Al-Maoukif* et *Mouwatinoun*, sont difficiles à trouver dans les kiosques du fait de pressions exercées aussi bien sur les distributeurs que sur les marchands de journaux. Et les sites Internet critiques envers le pouvoir sont tout simplement inaccessibles dans le pays.

Une délégation de Reporters sans frontières s'est rendue à Tunis, en fin d'année 2008, à la rencontre de cette presse d'opposition traquée par les services de police et trahie par la justice. L'organisation appelle à un soutien politique de la communauté internationale. La surveillance exercée par le régime tunisien sur les opposants et la presse indépendante n'a pas faibli depuis la précédente visite de l'organisation en juin 2005 (http://www.rsf.org/article.php3?id_article=14253). Après plus de vingt ans au pouvoir, le président Zine el-Abidine Ben Ali a favorisé la modernisation de la presse, mais jamais son indépendance.

L'arrivée de Reporters sans frontières en Tunisie a coïncidé avec la célébration du 21^e anniversaire de l'arrivée au pouvoir du chef de l'Etat tunisien, ou "21^e anniversaire du Changement", selon la propagande gouverne-

mentale, reprise en chœur par la presse officielle. Comme à chaque grand-messe du pouvoir, le président Zine el-Abidine Ben Ali n'oublie pas de faire l'éloge des acquis de la Tunisie en matière de liberté d'expression. Avec, toutefois, cette année, une mise en garde à peine voilée adressée aux journalistes indépendants : "Nous avons constamment œuvré à promouvoir les libertés publiques et, en premier lieu, la liberté d'expression, et pris maintes initiatives et mesures au profit du domaine de l'information, en vue de promouvoir le paysage médiatique, et d'en améliorer le niveau de rendement, en comptant sur la prise de conscience des gens de la profession, sur leur attachement à la liberté de l'information autant qu'à ses règles d'éthique. Il s'agit de règles qui sont, pour nous, des garanties de la liberté, et des attributs du comportement démocratique auquel certains viennent, parfois, à faillir, tout particulièrement parmi les intrus à la profession et les professionnels de la désinformation, en diffusant des allégations mensongères et en portant atteinte aux intérêts supérieurs du pays", a-t-il déclaré le 7 novembre 2008.

La presse d'opposition, élément de décor du pluralisme tunisien

Certes, en apparence, quelques progrès ont été accomplis. Mais en apparence seulement. La création avec l'accord des autorités, en janvier 2008, du Syndicat des journalistes tunisiens (SJT), dirigé majoritairement par des indépendants, a été perçue comme "un pas dans la bonne direction". L'Association des journalistes tunisiens (AJT), dissoute au moment de la création du syndicat, était considérée comme une marionnette entre les mains des autorités. Le responsable des affaires sociales au sein du nouveau syndicat, Habib Chebbi, confie les difficultés de l'action syndicale en Tunisie : "Nous n'avons d'autre choix que de dialoguer, même quand les promesses qui nous sont faites ne sont pas tenues. Aujourd'hui, le syndicat veut d'abord s'attaquer aux chantiers sociaux : titularisation de journalistes pigistes de longue durée,

projet de couverture sociale, etc. Nous n'avons pas encore commencé à parler des libertés." C'est pourtant sur ce terrain que l'on pourra mesurer l'indépendance et l'efficacité de cette nouvelle organisation professionnelle. L'existence d'une presse privée indépendante, renforcée par l'apparition de nouveaux titres, pourrait également être considérée comme un signe d'ouverture. Sauf que, dans les faits, les autorisations ne sont distribuées qu'à un cercle très fermé. Selon Soukaina Abdessamad, secrétaire générale du SJT, "les licences ne sont pas accordées à des hommes de métier, mais aux proches du pouvoir". Et ce ne sont pas les journalistes indépendants Tahar Ben Hassine, Rachid Khechana et Sihem Bensedrine, en attente d'une licence depuis plusieurs années, qui la contrediront.

Mustapha Ben Jaafar, secrétaire général du Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL, opposition légale) et directeur de l'hebdomadaire *Mouwatinoun* (Citoyens), l'organe de son parti, parle de "pluralisme de façade". La pression internationale exercée sur le régime tunisien aura permis la naissance d'une presse d'opposition, mais "le pouvoir finit par reprendre ce qu'il a cédé", ajoute-t-il. La délégation de Reporters sans frontières n'a pas pu se procurer *Mouwatinoun* dans les kiosques de la capitale tunisienne. Il n'était disponible qu'à l'aéroport. "Nous vivons presque comme si nous étions un parti clandestin. Nous ne bénéficions pas d'un financement public pour le journal. Nous sommes invisibles pour l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), l'organe chargé notamment de la distribution de la publicité des entreprises publiques, rebaptisé 'agence tunisienne de la censure' par la presse d'opposition." Depuis son lancement en 2007, *Mouwatinoun* n'a cessé de réduire son tirage, n'imprimant à présent qu'environ 1000 exemplaires par semaine, dont la distribution est assurée en partie par les militants du FDTL. La publicité des entreprises privées n'est certes pas distribuée par l'ATCE, mais elle est, selon Mustapha Ben Jaafar, officieusement gérée selon les mêmes prérogatives, à savoir le degré d'allégeance des rédactions au pouvoir. Il n'existe pas, en Tunisie, d'organisme indépendant chargé de certifier les chiffres de ventes des journaux. La distribution de la publicité se fait donc de manière arbitraire

par l'ATCE. De leur côté, les hommes d'affaires n'achètent pas d'encarts publicitaires dans la presse d'opposition, de peur d'être accusés de la financer.

Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Selon le blogueur et ancien magistrat Mokhtar Yahyaoui, "les radios et les télévisions privées ont réussi à marginaliser les chaînes officielles". "*Hannibal TV* et *Mosaïque FM*, par exemple, ont fait bouger les lignes rouges sur les thèmes sociaux", affirme-t-il. Ces médias sont devenus des lieux de débat, abordant les questions d'identité, de sexualité, de chômage. Des émissions sont également consacrées à l'émigration ou au népotisme dans le milieu des affaires. Mais pas question d'aborder de front les dossiers politiques. "Les bulletins d'information de ces médias sont calqués sur les canaux officiels. Tout le monde doit s'aligner sur la *TAP* [*Tunis Afrique Presse*, agence de presse gouvernementale]", précise Rachid Khechana, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Al-Maoukif* (organe du Parti démocrate progressiste, PDP, opposition légale), qui attend depuis quatre ans une licence pour lancer à son tour une radio.

Conflit social du bassin minier de Gafsa : la preuve par l'image

C'est pourtant grâce à cette presse indépendante que les Tunisiens ont été informés des mouvements sociaux qui ont agité le bassin minier de Gafsa (350 km au sud de Tunis) pendant les six premiers mois de l'année 2008, tandis que les médias d'Etat se contentaient de reprendre les dépêches de la *TAP*, présentant les manifestants comme des "perturbateurs". Des centaines de personnes étaient descendues dans la rue après la falsification, au profit de notables proches du pouvoir, des résultats d'un concours de recrutement à la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), principal employeur d'une région marquée par un fort taux de chômage, deux fois supérieur à la moyenne nationale. Au mois de juin, les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles pour disperser la foule qui continuait à manifester son mécontentement. Deux semaines avant d'annoncer sa candidature pour un cinquième mandat à la tête du pays, Zine el-Abidine Ben Ali a pris la parole, le 16 juillet

2008, pour promettre un plan d'investissement pour la région, permettant ainsi à la presse nationale de "titrer" sur Gafsa.



Fahem Boukadous, correspondant de la chaîne de télévision satellitaire *Al-Hiwar Ettounsi* à Gafsa, n'a pas attendu jusque-là. Dès le 6 janvier 2008, deuxième jour des manifestations, il a pris sa caméra pour couvrir les événements, offrant ainsi aux manifestants et aux leaders syndicalistes la possibilité de faire entendre leurs voix et d'exprimer leurs griefs. Ses films, plus de quarante heures au total, ont

consacré le travail de la chaîne satellitaire tunisienne lancée en 2002, dont les images ont été reprises par de nombreuses télévisions étrangères. Fahem Boukadous a également servi de relais à des médias arabes et occidentaux, leur fournissant images et points d'information réguliers. Pour avoir défié le black-out médiatique imposé par le pouvoir - des barrages avaient été installés sur les routes menant à Gafsa -, Fahem Boukadous a été poursuivi en justice. Un "intrus à la profession (...)" portant atteinte aux intérêts supérieurs du pays" sans doute... Le correspondant d'*Al-Hiwar Ettounsi* a été condamné par défaut, le 11 décembre 2008, à six ans de prison pour "constitution d'une association criminelle susceptible de porter atteinte aux personnes et à leurs biens" et "diffusion d'informations de nature à troubler l'ordre public". La cour d'appel de Gafsa, dans un jugement du 4 février 2009, a confirmé la condamnation de Fahem Boukadous à six ans de prison. Alerté par un avocat, il se cache depuis le 5 juillet 2008 pour éviter la prison.

"La parole libre est l'essence d'un Etat libre" - *Al-Hiwar Ettounsi*



La chaîne de télévision satellitaire privée *Al-Hiwar Ettounsi* a été lancée en 2002 à partir de la France. Soumise au même traitement que les autres médias indépendants, ses locaux de Tunis sont placés sous surveillance permanente et ses correspondants harcelés par les services de police. Depuis la réinstallation de la chaîne dans la capitale tunisienne, en octobre 2006, après une interruption de deux

ans, pas moins de onze caméras ont été saisies par les autorités lors d'interpellations abusives.

"Je ne compte même plus le nombre d'agressions que mes collègues et moi-même avons subies dans la rue. Nous ne sommes pas autorisés à couvrir les événements officiels, faute d'obtenir les accréditations nécessaires. La semaine précédant votre arrivée, trois journalistes de la chaîne ont été interpellés. L'une se rendait, en compagnie d'un membre de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, chez une personne pour l'interroger sur les violences policières dont elle avait été victime. Le second a été interpellé après avoir couvert une conférence de presse organisée au siège du PDP. J'ai moi-même été interpellé alors que je m'apprêtais à couvrir une cérémonie en hommage à Georges Adda [homme politique et syndicaliste tunisien décédé en septembre 2008] organisée dans un hôtel de la capitale. Cela vous donne une idée de ce que l'on vit au quotidien", a affirmé Aymen Rezgui, correspondant d'*Al-Hiwar Ettounsi*, à Reporters sans frontières.

Al-Hiwar Ettounsi diffuse ses programmes une heure par jour sur le satellite Hotbird, avec le concours d'une télévision italienne. La fréquence de la chaîne et les horaires de diffusion sont publiés chaque semaine dans les journaux d'opposition.

Zakia Dhifaoui, membre du FDTL et collaboratrice occasionnelle de *Mouwatinoun*, a eu à subir la prison pour avoir couvert et participé à une marche de soutien au mouvement de protestation de Gafsa. Elle a été arrêtée le 27 juillet 2008 à Redeyef (chef-lieu de Gafsa), et condamnée à huit mois de prison pour "insubordination, trouble de l'ordre public, entrave à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions et atteinte aux bonnes mœurs". Elle a passé cent deux jours en détention, avant de bénéficier d'une mesure de grâce accordée à l'occasion du "21^e anniversaire du Changement". Tout un symbole. Zakia Dhifaoui a été profondément marquée par les conditions de son interpellation et son séjour en prison qu'elle a qualifiées d'"inhumaines". "J'ai été interrogée pendant plusieurs heures sur mon activisme politique et sur les raisons de ma présence à Redeyef. Les agents voulaient savoir de quelle manière j'avais pu entrer dans la ville. Même si je n'avais pas participé à la marche de soutien, j'aurais tout de même été arrêtée. Les autorités auraient trouvé un autre prétexte pour le faire", a affirmé la militante, dans un entretien accordé à Reporters sans frontières. Depuis sa sortie de prison, Zakia Dhifaoui n'a pas été en mesure de reprendre son poste d'enseignante à Kairouan (Centre).

"Ce qui s'est passé dans le sud du pays est très significatif des problèmes de misère et de corruption que connaît la société. C'est incroyable ce que les Tunisiens subissent, affirme Radhia Nasraoui, avocate et présidente de l'Association de lutte contre la torture en Tunisie (ALTT). Il n'y a pas eu un seul procès équitable. Les infractions au code de procédure pénale sont monnaie courante. Délais de garde à vue dépassés, mauvais traitements, absence d'expertise médicale, etc. Et lorsque des détenus déposent plainte contre leurs tortionnaires, les autorités classent l'affaire sans suite." Les journalistes et les médias poursuivis devant les prétoires dénoncent tous une justice manipulée. Selon Radhia Nasraoui, les juges n'échappent pas à la mainmise du régime. Certains d'entre eux ont essayé, dans le passé, de marquer leur indépendance. Mais ils ont été très vite écartés et mutés loin de leur famille. L'avocate souhaiterait la présence de nombreux observateurs étrangers pour assister aux procès.

La raison d'Etat est la plus forte

Les protestations sociales de Gafsa ne constituent pas le seul sujet délicat à traiter pour la presse tunisienne. "Au vu de l'importance du tourisme en Tunisie, même la météo est une ligne rouge", explique Rachid Khechana sans aucune ironie. Les activités des partis d'opposition et des organisations de la société civile font l'objet d'un traitement sélectif, et encore trop rare. "Des entrefilets par-ci par-là", confie Mokhtar Trifi, président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), dont les locaux sont fermés au public sur décision judiciaire depuis 2005 et qui a dû faire face à pas moins de trente-quatre procès depuis 2000. La veille de l'arrivée en Tunisie de la délégation de Reporters sans frontières, une conférence de presse du Parti démocrate progressiste avait été perturbée par des agents des services de renseignements. Ni les militants du parti, ni les journalistes venus couvrir l'événement n'ont été autorisés à entrer dans les locaux.



Khadija Chérif, présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD), affirme que ses activités ne sont couvertes que par la presse d'opposition. "Dès que l'on conteste quoi que ce soit, on est forcément assimilé à l'opposition. La presse officielle ne couvre pas nos activités. Le problème des femmes est pourtant sérieux dans ce pays. Avec l'islamisme montant, l'enjeu est encore plus important", a-t-elle déclaré. L'ATFD a fait couler beaucoup d'encre, en avril 2008, lors de la visite du président français Nicolas Sarkozy en Tunisie. Rama Yade, la secrétaire d'Etat chargée des droits de l'homme qui l'accompagnait, avait alors annulé, à la dernière

minute, une visite dans les locaux de l'organisation pour cause de "programme chargé". La secrétaire d'Etat n'a vu au final que le président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, qu'elle a reçu à son hôtel.

La presse indépendante et les militants des droits de l'homme ont pourtant besoin d'un réel engagement des démocraties et des médias occidentaux à leurs côtés. Refusant de "s'ériger en donneur de leçons", le président français Nicolas Sarkozy s'était permis de féliciter son homologue tunisien sur les "progrès de l'espace des libertés", prenant le risque de conforter le président Zine el-Abidine Ben Ali dans sa politique autoritaire et liberticide. "Au nom de quoi ?", s'insurge le blogueur Mokhtar Yahyaoui, si ce n'est au nom "d'intérêts mesquins". "La France et la Tunisie doivent évoluer vers de nouveaux rapports. Si la France ne symbolise plus la liberté, nous n'aurons plus d'attachement pour sa langue, ni ses valeurs", affirme-t-il. Le 10 décembre 2008, l'ATFD s'est finalement vu remettre par Rama Yade le prix des Droits de l'homme de la République française pour son engagement "contre les violences et la vulnérabilité économique et sociale des femmes en Tunisie".

Mokhtar Yahyaoui tient une chronique quotidienne sur son blog (<http://tunisiawatch.rsfblog.org/>), après avoir été radié de la magistrature en décembre 2001 en raison de ses activités militantes en faveur de l'indépendance de la justice. Depuis, il a mené plusieurs grèves de la faim et contribué à dénoncer sur Internet les abus du régime. Et ce malgré plusieurs tentatives de sabotage. Son site - inaccessible en Tunisie sans l'aide d'un proxy - a été piraté à deux reprises, et ses données intégralement effacées. "C'est difficile de vivre dans un pays où l'on est exclu de tout. On finit par s'user. Mais je suis encouragé par le succès du blog. Je ne suis pas descendu en dessous de 2000 visites par jour depuis le début de l'été. Si l'accès était permis, je pourrais tripler le nombre de visiteurs. Si nous avons la preuve que la censure de l'Etat est efficace, notre combat pour la liberté d'expression n'en reste pas moins primordial. Si on le gagne, on pourra peut-être sauver quelque chose. Si on le perd, on aura tout perdu. Ce n'est pas seulement un combat contre le régime, c'est surtout une lutte contre l'obscurantisme", a affirmé

Mokhtar Yahyaoui à Reporters sans frontières. Le blogueur s'est plaint, comme l'ensemble des interlocuteurs rencontrés par l'organisation, de la censure électronique. "Nos adresses mail sont bloquées, ce qui nous pose de nombreux problèmes avec nos partenaires à l'étranger. Les courriers qui nous sont adressés ne nous parviennent pas, ou bien leur contenu est modifié et remplacé par des spams", ont relaté plusieurs militantes de l'ATFD. Trois organisations de la société civile, dont l'ATFD et la LTDH, ont publié, en septembre 2008, un communiqué commun pour faire état de ces blocages.

Par ailleurs, le site Internet de Reporters sans frontières continue d'être censuré en Tunisie, aux côtés de ceux des partis d'opposition et des médias indépendants. L'utilisation d'un ordinateur dans les cybercafés publics est subordonnée à la présentation d'une pièce d'identité. Chaque internaute est tenu de remplir une fiche d'information de l'Agence tunisienne d'Internet (ATI) qui gère directement les comptes d'accès des utilisateurs.

Le pari de l'information

Au-delà des semblants de pluralisme et d'ouverture, les difficultés de la presse indépendante sont bien réelles. Les autorités tunisiennes ne se donnent même pas la peine d'informer les rédactions des décisions de saisie. L'hebdomadaire *Al-Maoukif*, affilié au PDP, en a fait plusieurs fois l'expérience. "Nous ne sommes jamais informés des décisions administratives. Nous constatons la saisie auprès des kiosquiers qui ne reçoivent pas l'édition censurée. Les diffuseurs subissent des pressions et n'ont pas d'autre choix que d'annuler la distribution", affirme le journaliste Rachid Khechana. La rédaction d'*Al-Maoukif* est actuellement visée par huit procédures judiciaires. A l'instar de celle engagée par cinq sociétés de commercialisation d'huile, après la publication d'un article sur la distribution en Tunisie d'une huile frelatée. Aucune des sociétés mises en cause n'a été citée dans l'article d'*Al-Maoukif*, qui reprenait une information parue auparavant dans la presse algérienne. Les cinq sociétés ont néanmoins requis des dommages et intérêts à hauteur de 500 000 dinars (l'équivalent de

274 000 euros), une somme que le journal, qui tire à quelque 10 000 exemplaires chaque semaine, se trouverait dans l'incapacité de payer en cas de condamnation. D'autres enquêtes sur des scandales de corruption ont également valu à la rédaction des saisies intempestives et injustifiées.

Dans ce contexte difficile, les journalistes du webmagazine indépendant *Kalima* ont néanmoins fait le pari de lancer un nouveau média à la veille de l'élection présidentielle prévue en 2009. Une radio du même nom a vu le jour grâce à une équipe où coexistent des journalistes expérimentés et de jeunes diplômés. "C'est l'enfer de travailler pour la presse officielle parce qu'elle n'autorise aucune marge de manœuvre. Mais c'est également l'enfer de travailler pour la presse d'opposition, à cause des pressions que l'on peut subir", a déclaré l'un des journalistes de cette jeune garde à Reporters sans frontières. Radio *Kalima* avait pour ambition de donner la parole aux Tunisiens, et pas seulement sur des sujets sociaux. Avec toutes les difficultés que l'on imagine pour faire du micro-trottoir dans un pays où le silence est de rigueur... Diffusée dans un premier temps sur Internet, la radio a ensuite rapidement subi la censure du gouvernement. Dès le lendemain du premier jour de diffusion par satellite, le 27 janvier 2009, les locaux de la radio *Kalima* ont été encerclés par des policiers en civil. Le bâtiment a ensuite été mis sous scellés, et le matériel radiophonique et informatique confisqué. En quelques jours, les autorités tunisiennes ont mis un terme à l'activité de la seule radio indépendante du pays.

Pour avoir brisé des tabous, Slim Boukhdhir a passé la majorité de l'année 2008 en détention. Ce journaliste, correspondant de plusieurs médias étrangers, a été jeté en prison du jour au lendemain, condamné pour des charges absurdes par une justice aux ordres, et maltraité par des geôliers chargés de rendre son séjour en prison aussi difficile que possible. Malgré cela, Slim Boukhdhir affirme s'être "découvert" en prison : "Pendant 240 jours, j'ai manqué d'air et j'ai manqué d'eau. J'ai vécu dans une cellule insalubre, où j'ai

attrapé des maladies. Je pensais mourir. C'est pourtant là que je me suis endurci et que je me suis rendu compte de ma capacité à endurer le pire." Depuis sa libération, le 21 juillet 2008, Slim Boukhdhir n'a pas été en mesure de retrouver une vie normale. Plusieurs rédactions n'ont pas voulu renouveler son contrat, de peur de s'attirer les foudres de Tunis ou d'hériter de l'étiquette de "dissident". A présent, il craint pour son intégrité physique. Le 20 septembre 2008, le journaliste a été interpellé par des policiers en civil qui l'ont conduit dans un endroit désert, où il a été menacé d'être de nouveau emprisonné s'il ne mettait pas un terme à ses publications. "Le régime m'a fait beaucoup subir mais il n'a jamais démenti mes enquêtes", déclare fièrement Slim Boukhdhir, qui continue d'exercer un journalisme militant en Tunisie.

En 1991, Moncef Ben M'Rad avait publié un éditorial intitulé "Le courage d'informer", dénonçant la saisie dont sa publication venait de faire l'objet. "Le numéro 87 de *Réalités*, qui devait être mis en vente ce jeudi 10 octobre, a été saisi. Le motif officiel invoqué était : 'la diffamation d'une autorité officielle'. (...) Nous ne pouvons que nous élever avec la plus grande fermeté contre cette dernière saisie ; nous continuons à croire que la Tunisie est notre droit et que l'information objective est notre devoir. Notre combat continue de manière banale car nous ne sommes pas des héros mais des citoyens qui veulent un pays plus libre, plus prospère, plus juste, plus démocratique", avait écrit le journaliste à l'époque. Rien n'a changé depuis, si ce n'est que la liberté de ton dont faisait preuve Moncef Ben M'Rad est devenue un luxe qui se paie cher.

En vingt ans de pouvoir, la stabilité politique dont se targue le président Ben Ali n'a pas été synonyme d'ouverture démocratique. Au cours de ces deux décennies, le régime a renforcé son appareil sécuritaire, lui donnant tous les moyens pour contrôler et restreindre les activités de la presse indépendante et de la société civile. La rhétorique du "Changement", inlassablement répétée par le pouvoir, ne s'applique décidément pas aux droits de l'homme.

Recommandations

Reporters sans frontières appelle les autorités tunisiennes à mettre fin au harcèlement policier, judiciaire et administratif qui vise la presse d'opposition, légale ou non. La liberté d'informer est un droit qui doit être accessible à tous et qui ne doit, en aucun cas, être restreint par la délivrance d'une quelconque autorisation ou récépissé.

L'organisation demande aux diplomates étrangers en poste à Tunis de renouveler ou de renforcer leur soutien auprès des journalistes, avocats et défenseurs des droits de l'homme qui ne font qu'exercer leur droit à s'exprimer librement. Les gouvernements étrangers doivent faire de la question de la liberté d'expres-

sion l'une de leurs priorités lorsqu'ils ont des contacts avec les autorités tunisiennes.

Reporters sans frontières attire notamment l'attention de la communauté internationale sur le cas du journaliste Fahem Boukadous, qui se cache quelque part dans le pays, pour éviter une incarcération de six années. Il n'a fait que son métier de journaliste et rien ne peut justifier son emprisonnement.

Enfin, Reporters sans frontières appelle Nicolas Sarkozy à exprimer publiquement sa préoccupation concernant la situation des libertés en Tunisie. Ses propos tenus en avril 2008 n'avaient fait qu'encourager son homologue tunisien à poursuivre dans la même voie, celle de l'étouffement des critiques.